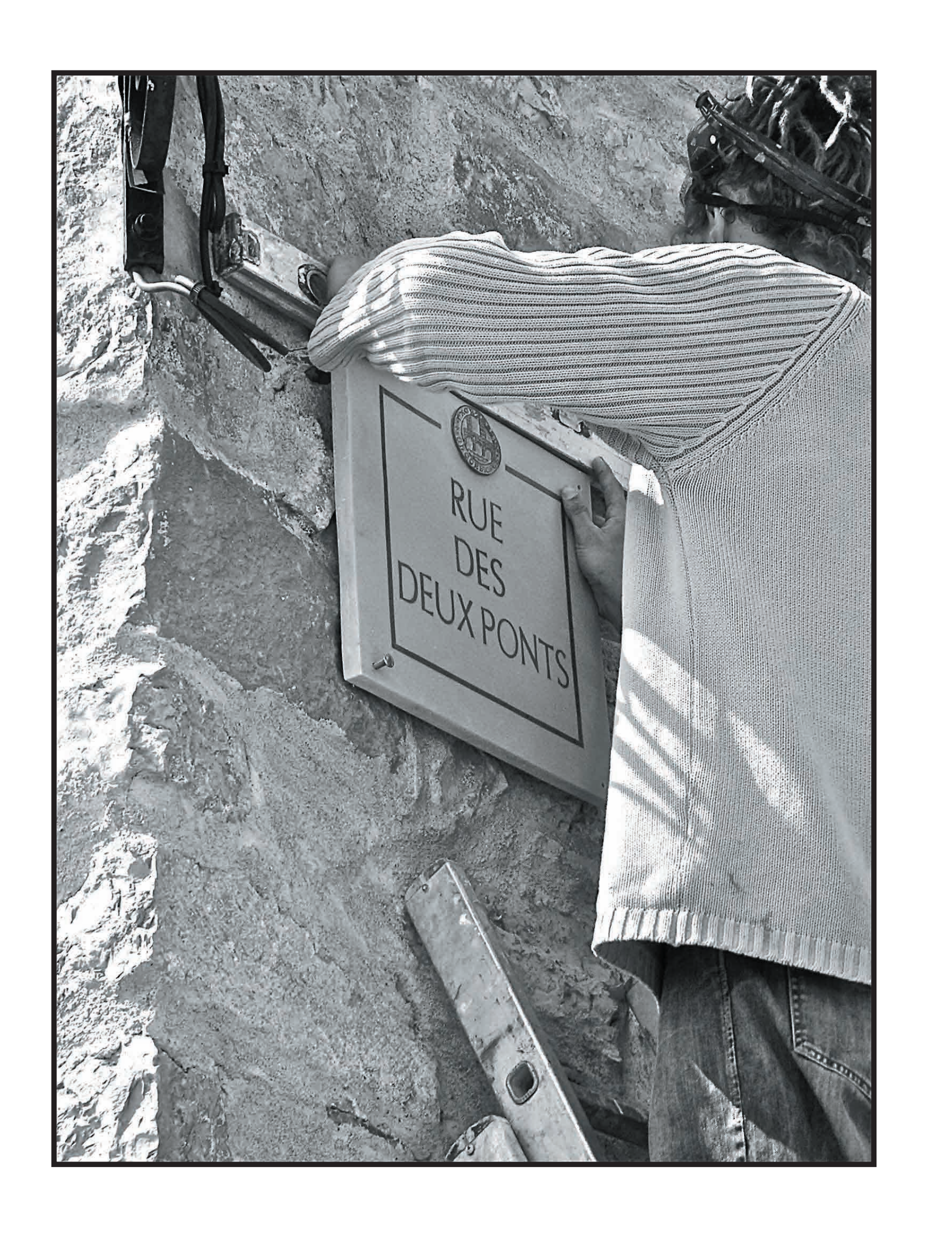


INFOS

n° 43 Été 2011



Le bulletin communal de LAGRASSE







SOMMAIRE

Photo de couverture : Pose des nouvelles plaques de rue

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont sur le site et annoncées de la même manière.

Le mot du maire

ÉDITORIAL

Les peuples égyptien et tunisien semblent retrouver le chemin de la dignité et de la démocratie. La lutte légitime des populations en Lybie et en Syrie est engagée. Je salue leur courage et je me réjouis de la résistance du peuple grec aux assauts des banquiers et des spéculateurs. En Europe de l'ouest émergent des mouvements de contestation de jeunes, avec les « indignés » espagnols, italiens, français mais aussi britanniques – La jeunesse est notre espoir.

Par lettre du 23 mai 2011, M. Régis Mazet m'a fait part de sa démission de ses fonctions de conseiller municipal pour cause de désaccord avec les décisions du conseil municipal et les modes de fonctionnement des commissions. Je regrette cette démission et je remercie M. Mazet pour le travail accompli en qualité d'élu depuis de nombreuses années.

Le lundi 27 juin, nous nous sommes retrouvés nombreux pour honorer le souvenir d'Agnès et Lucien Bertrand qui en 1944 ont hébergé dans leur maison familiale Paula et Martin Tattmar réfugiés juifs pourchassés par les nazis. Le conseil municipal a été sollicité par les enseignants du collège de Lézignan-Corbières et de l'école de Lagrasse pour la pose d'une plaque commémorative sur la maison Bertrand, siège de la boulangerie jusqu'en 2010. Je veux ici féliciter ces enseignants et leurs élèves pour le travail accompli sur leur projet « Histoire, mémoire et récits » relatifs aux heures sombres de l'histoire de notre pays dont le souvenir imprègne encore la mémoire des plus âgés d'entre nous. L'abnégation et le courage d'Agnès et Lucien Bertrand constituent une belle leçon d'humanité et de tolérance pour nous tous à qui aujourd'hui on voudrait faire croire que les réfugiés tunisiens, les Roms et autres « étrangers » sont la cause du chômage, de l'insécurité, etc.

Le 1er juillet, la Fédération Audoises des Œuvres Laïques organise à Lagrasse son assemblée générale départementale annuelle. Je remercie la FAOL d'avoir choisi notre village pour ce moment fort de la vie de cette grande association qui avec ses partenaires et adhérents œuvrent de toute leur énergie dans des domaines aussi variés que l'enfance, la jeunesse, les personnes en difficultés, l'accueil de réfugiés etc.

Les travaux des réparations des calades sont en cours, notamment dans les rues Lafayette et Magène. Les jeunes gens en insertion sur ce chantier mettent beaucoup d'entrain et l'architecte des Bâtiments de France assure régulièrement des visites de contrôle. Les riverains subissent bien entendu quelques gênes. Je les remercie pour leur patience.

Les dernières réunions du conseil municipal ont été consacrées aux budgets 2011. Il n'y a aucun changement en matière fiscale puisque les taux des taxes communales ne subissent pas de hausse, si ce n'est les modifications décidées par le gouvernement avec la suppression de la taxe professionnelle (suppression préjudiciable aux ménages qui tôt ou tard seront appelés à sa compensation) et du transfert de la taxe d'habitation du département vers la commune qui en reverse le produit à un fonds national. Pour ce qui concerne les redevances eau et assainissement, le conseil municipal se voit contraint d'engager une revalorisation pluriannuelle pour respecter les taux moyens du département qui est la condition incontournable pour espérer bénéficier des aides financières du conseil général dont nous avons besoin pour les grosses réparations à venir. Pour 2011, le coût moyen HT du mètre cube d'eau consommé s'élèvera à 2,008 € alors qu'il était de 1,758 € en 2010. La réévaluation de ces redevances s'étalera jusqu'en 2014 pour atteindre un prix moyen de 2,56 € le mètre cube. Ces changements vont peser sur nos budgets. Aussi, je vous invite à faire la chasse aux fuites et/ou gaspillages. Les services de la mairie demeurent à votre écoute pour toute demande d'information ou d'aide relative à vos réseaux et branchements d'eau potable et assainissement.

Maintenant je dois rappeler aux propriétaires de chiens de ne pas laisser divaguer leur animal de compagnie. Je ne me lasserai pas d'inviter les automobilistes à se conformer aux règles de circulation et de stationnement. Un peu d'ordre et de respect ne peuvent nuire à notre village et à ses habitants.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 26 avril 2011

<u>Présents</u> : Jacques Alquier, Antoine Chapelot, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Martine Raynal, Philippe Rey, Jean-Paul Salvagnac.

<u>Procurations</u> :
Audrey Betbeder à René Ortega
Chantal Pouytes à Jacques Alquier
Sandra Rey à Bernard Fraisse

<u>Absents</u> : Cécile Jenin, Régis Mazet, Alphonse Snoeck.

<u>Secrétaire de séance</u> : Jacques Alquier

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 :

M. le Maire présente les comptes administratifs des différents budgets 2010.

Budget principal :

Fonctionnement :
Dépenses 630 803,13 €
Recettes 940 072,46 €
Résultat 309 269,33 €
dont 144 800,00 € d'excédent reporté.

Investissement :
Dépenses 393 834,47 €
dont 114 453,18 € de déficit reporté.
Recettes 367 562,60 €
Résultat - 26 271,87 €

Budget du service eau et assainissement :
Exploitation :
Dépenses 128 366,57 €
Recettes 255 658,60 €
dont 133 610,81 € d'excédent reporté.
Résultat 127 292,03 €

Investissement :
Dépenses 56 632,69 €
Recettes 152 649,32 €
dont 84 860,03 € d'excédent reporté.
Résultat 96 016,63 €

Après que M. le Maire a quitté la salle, le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Jacques Alquier approuve à l'unanimité ces différents comptes administratifs.

Après examen des comptes administratifs 2010, considérant que les opérations ont été régulièrement comptabilisées, statuant sur l'affectation des résultats, le Conseil municipal décide d'affecter ces résultats comme suit :
Budget principal :
309 269,33 € – report de 106 000,00 € en fonctionnement et 203 269,33 € en investissement.
Budget du service eau et assainissement :
127 292,03 € reporté en exploitation.

BUDGETS 2011 :

Sur proposition de M. le Maire qui rappelle les réunions préparatoires, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget principal et le budget du service eau et assainissement proposés pour 2011. Les taux des taxes directes locales communiqués par les services fiscaux sont identiques à 2010 et majorés du fait des transferts décidés par l'État pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le produit de la nouvelle taxe appelée contribution économique des entreprises a été notifié par l'État. Compte tenu des transferts opérés en TH et FB, le produit fiscal global sera amputé de la somme de 68 473 euros reversé à un fond national de péréquation au profit des communes perdantes après les réformes fiscales.

Rappel des taux :
- Taxe d'habitation 21,18 % (11,76 % en 2010).
- Taxe foncier bâti : 25,79 % (idem à 2010).
- Taxe foncière non bâti : 99,13 % (94,54 en 2010).

Au budget principal les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 887 073,00 euros et à 705 341,09 euros en section d'investissement.

Au budget du service de l'eau et de l'assainissement les dépenses et les recettes en exploitation s'équilibrent à la somme de 218 292,03 euros et à 131 016,03 euros en section d'investissement.

M. le Maire indique que M. Rieunier va faire valoir ses droits à la retraite avant la fin de l'année 2011. Aussi il propose de préparer son remplacement par le recrutement d'un agent dès le 1er mai prochain afin d'assurer une bonne transition profitable à tous les points de vue.

D'autre part, avec l'arrivée à terme du contrat d'emploi aidé de Melle Marie-Élisabeth Araujo qui assure les services de la garderie périscolaire

et de la cantine il convient de créer un emploi d'adjoint d'animation affecté à ces services et ce à compter du 15 avril. Le financement de ce nouvel emploi sera en parti assuré par la communauté de communes qui dispose de la compétence pour l'enfance et la jeunesse.

Le maire propose au conseil de créer un emploi d'agent de maîtrise afin de nommer M. Durand qui a été reçu avec succès à l'examen de ce poste.

M. Alquier souhaite après les modifications apportées à l'organigramme du personnel que les élus soient associés à la répartition des tâches. Le maire rappelle qu'il est présent tous les matins à la mairie et invite les adjoints à le rejoindre.

Sur proposition du maire le conseil souhaite que l'organisme Habitat Audois soit sollicité pour la maîtrise foncière de terrains susceptibles de recevoir des habitations à loyer modéré.

À la demande du conseil il est envisagé de répercuter l'achat du pain du restaurant scolaire sur les tarifs.

Les trois terrasses nouvelles sont à répertorier pour l'application de paiement des redevances d'occupation du domaine public.

Le maire rappelle que la commission d'appel d'offres va procéder à l'ouverture des propositions pour le schéma directeur de l'eau et l'adduction du moulin d'Escourrou. Le conseil approuve les tarifs 2011 des redevances eau et assainissement qui évoluent à la hausse afin de respecter le règlement des aides financières du conseil général de l'Aude.

M. Alquier s'inquiète des frais de personnel (350 000 €) ce qui correspond à un village de 1 300 habitants, et non pas 600 habitants comme à Lagrasse. À l'avenir, attention ? MM. Descroix et Salvagnac estiment que ces dépenses sont incontournables et que le problème du budget est avant tout une affaire de recettes qui font défaut (exemple : aucune recette sur les entrées de l'abbaye alors que la commune assume les dépenses d'accueil des visiteurs).

Les budgets 2011 sont approuvés à l'unanimité.

Le maire invite M. Assens présent dans la salle à prendre la parole. Celui-ci rappelle le travail effectué par les enfants de l'école de Lagrasse et une classe du collège de Lézignan-Corbières sur la deuxième guerre mondiale et notamment la protection de réfugiés juifs par la famille Bertrand à Lagrasse. Le maire confirme qu'une plaque commémorative prise en charge par la commune sera apposée sur la façade de la maison de cette famille et que les enfants de l'école participeront à une prochaine réunion du conseil municipal.

Mandaté par Mme Sandra Rey, M. Fraisse fait part de la demande pour une réfection des peintures des classes de l'école.

Le budget

Les budgets communaux

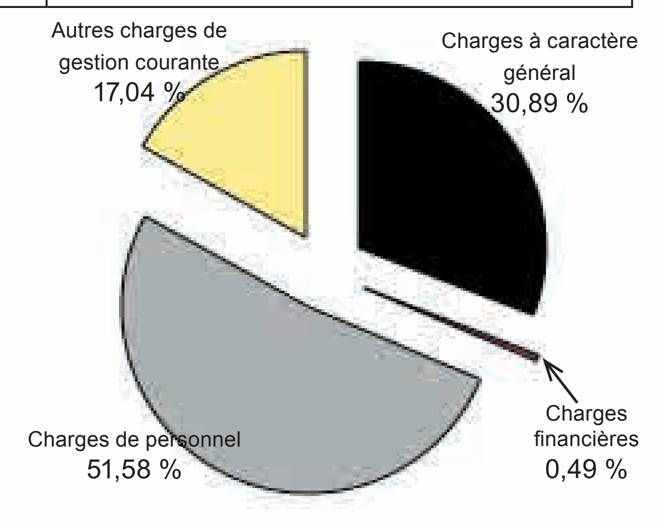
Le conseil municipal du 26 avril 2011 a approuvé les différents comptes administratifs de l'année 2010 et voté les budgets 2011.

Compte administratif 2010 du budget principal

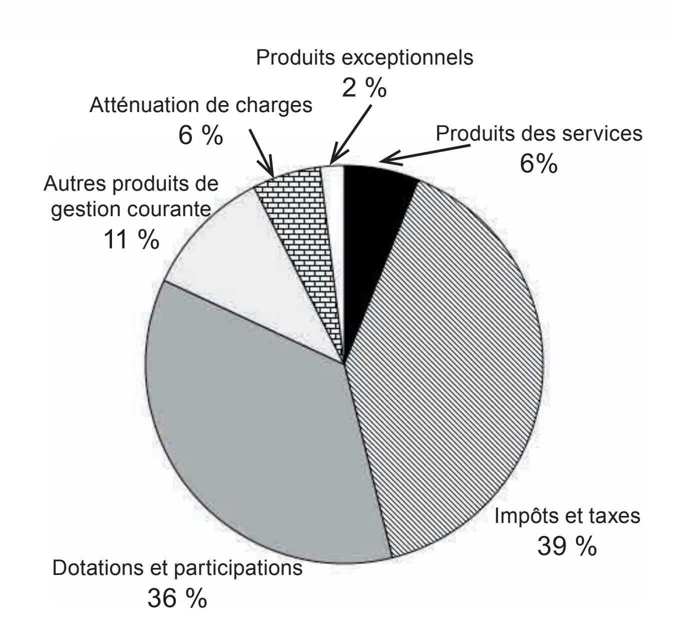
en €	Dépenses	Recettes	Résultat
FONCTIONNEMENT	630 803	940 072	Excédent de 309 269
			Dont **144 800** au titre de 2009
INVESTISSEMENT	393 834	367 562	Déficit de 26 272
			Avec un déficit reporté de 114 453
TOTAUX	1 024 637	1 307 634	

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES réalisées	**630 803**
Charges à caractère général	194 883
Charges financières	3 114
Charges de personnel	325 337
Autres charges de gestion courante	107 467



Total RECETTES réalisées	**795 272**
Produits des services	47 722
Impôts et taxes	318 797
Dotations et participations	285 242
Autres produits de gestion courante	83 853
Atténuation de charges	44 282
Produits exceptionnels	15 574
Résultats d'exécution de l'exercice	**164 469**
Résultats reportés 2009	**144 800**
Total recettes cumulées	**940 072**



Parmi tous les résultats du budget 2010, voici le détail des dépenses scolaires, de la garderie périscolaire et de la gestion du camping.

DÉPENSES SCOLAIRES - année 2010 *Nombre d'enfants scolarisés : 78 + 1 = 79*			
INVESTISSEMENT	**Matériels bureau**	Informatique (école numérique rurale)	13,325,15
		Tables, chaises	223,99
		Tableaux	98,07
	Travaux	Sanitaires	13 520,79
		Divers (volets, peintures, réseau eau, toiture ...)	14 411,29
	Recettes	FCTVA sur 2008	1 003,34
		État pour école numérique	8 822,40
	Sous-total		**30 753,55**
	Coût par enfant		***389,29***
FONCTIONNEMENT	**Électricité**	Consommation…	0
	Combustibles	Fioul…	2 881,14
	Autres fournitures	Machine à laver	229,00
		Plantes, terreau, arrosoir	132,62
		Robinets, séchoirs, râpe, gril	53,19
	Fournitures scolaires	Livres, cahiers, papeterie…	6 164,61
	Bâtiment	Assurance	478,78
		Entretien	964,65
		Entretien chaudière, toiture	6 898,24
	Maintenance	Photocopieur	519,65
		Vérifications extincteurs	27,26
		Vérifications électriques	402,13
	Fêtes	Goûter Noël	248,70
		Jouets collectifs Noël	738,35
	Transports	Ramassage	4 991,49
		Rencontres sportives (Galopetta)	770,00
	Sortie piscine	Sortie piscine 2e trimestre	3 900,00
	Frais télécommunication	Consommation téléphone, internet	1 064,61
	Pharmacie		108,22
	Hameau de Villemagne (SIVOS)	Participation pour la scolarisation des enfants dans les écoles du Val de Dagne.	1 283,28
	Coopérative scolaire		2 770,00
	Dépenses de personnel	ATSEM (École maternelle)	16 041,76
		Entretien	15 587,32
	Restaurant scolaire	Fonctionnement (dépenses à la charge de la commune)	14 780,54
	Sous-total		**81 066,24**
	Coût par enfant		***1 026,16***
		TOTAL dépenses	**111 819,79**
		TOTAL coût par enfant	***1 415,44***

GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2010
du 4 janvier au 2 juillet et du 2 septembre au 17 décembre

	DÉPENSES	3 675,71	RECETTES	1 500,00
PERSONNEL 369 heures	Agent FEP 91,5 h X 17,54 €	1 604,91	**Participation des familles** 1,25 € par séquence (matin ou soir) Soit 1 200 séquences X 1,25 € 132 jours de fonctionnement 1 276 enfants accueillis soit 9,67 enfants par jour	1 500,00
	Agent CAE 238,5 X 3 €	715,50		
	Agent CAE 66 X 3 €	589,68		
FOURNITURES MOBILIERS	Matériel éducatif	165,12		
	Mobilier	0,00		
	Pharmacie	0,00		
	Carnets régie	143,52		
	Jouets	0,00		
	Fournitures diverses	33,49		
	Téléphone	420,49		
	Frais secrétariat	Non évalués		
	Éclairage, chauffage	Non évalués		

CAMPING DE BOUCOCERS - GESTION 2010

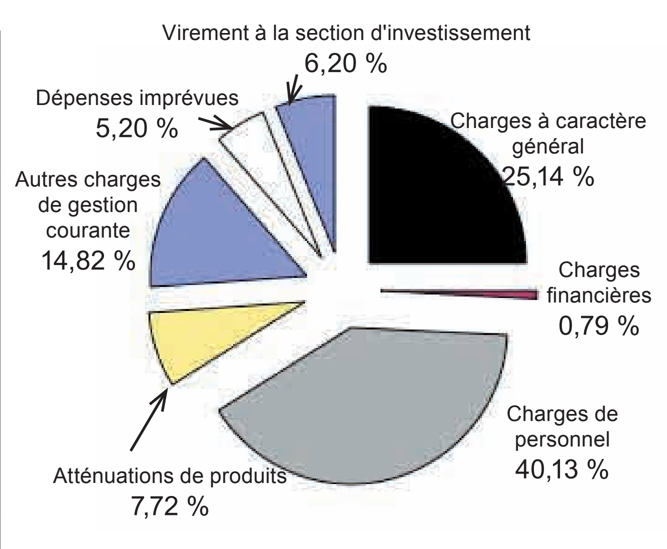
DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	13 362,70	**Redevances entrées**	24 147,00
Produits d'entretien	200,00	soit 806 factures	
Fourniture eau	1 464,08	1 618 entrées	
Téléphone	478,69	3 767 nuitées	
Contrôle installations électriques	406,02		
Contrôle extincteur	177,67		
Publicité	50,00		
Papeterie	232,02		
Impôts fonciers	2 240,58		
Assurances	71,52		
Entretien terrain	4 318,07		
Entretien bâtiment	2 129,20		
Matériels	757,71		
Investissement	267,23		
Pharmacie	35,77		
Frais de secrétariat (non évalués)			
TOTAUX	**26 191,26**		**24 147,00**
RESULTAT	**2 044,26**		

Budget principal : budget prévisionnel 2011

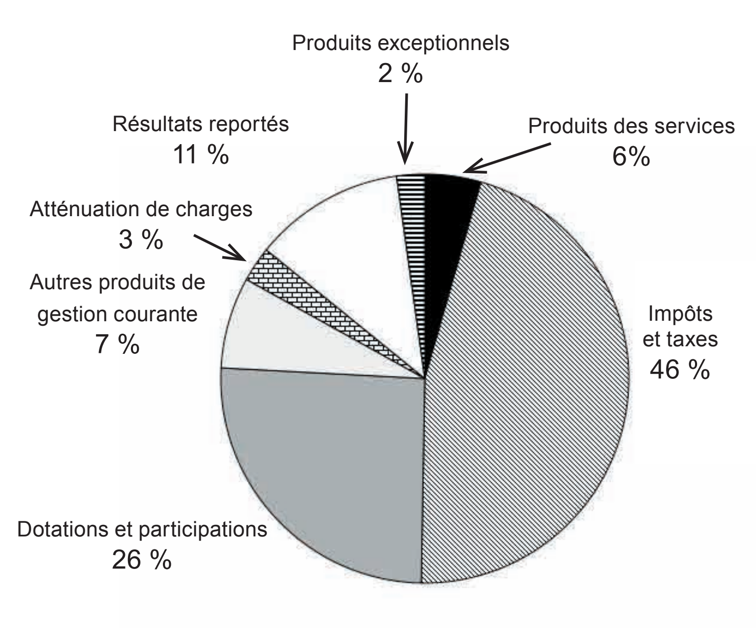
en €	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	887 073	887 073
INVESTISSEMENT	705 341	705 341
TOTAUX	1 592 414	1 592 414

FONCTIONNEMENT

Total DÉPENSES réalisées	887 073
Charges à caractère général	223 000
Charges financières	7 000
Charges de personnel	356 000
Atténuations de produits	68 473
Autres charges de gestion courante	131 500
Dépenses imprévues	46 100
Virement à la section investissement	55 000



Total RECETTES réalisées	887 073
Produits des services	40 000
Impôts et taxes	405 573
Dotations et participations	227 500
Autres produits de gestion courante	63 000
Atténuation de charges	25 000
Produits exceptionnels	20 000
Résultats reportés 2010	106 000



Principales modifications issues du budget 2011 par rapport à 2010

FONCTIONNEMENT	
PERSONNEL	
Validation services CNRACL (5 ans)	4 500
Emplois aidés	-
Adjoint animation	
Agent de maîtrise	
Remplacement SM	
BÂTIMENTS COMMUNAUX	
Révision décennale extrincteur	1 000
Termites chapelle du Carla	1 600
Emprunt communauté de communes (208 000 €)	13 500
SERVICE PUBLIC SCOLAIRE	
Participation des communes voisines aux dépenses scolaires	20 000
Subventions	Voir liste
Redevances	Voir liste

La commission des finances et le conseil municipal ont consacré plusieurs réunions de travail préparatoires pour élaborer le budget 2011 qui a été voté le 26 avril 2011.

Conformément aux engagements pris afin de maîtriser la fiscalité, le conseil municipal a été très vigilant quant à l'évolution des dépenses de la commune.

Les dépenses nouvelles sont donc réduites au minimum.

INVESTISSEMENT	
BÂTIMENTS	
- Mise en sécurité électrique locaux ateliers ancienne gendarmerie	3 500
- Éclairage restaurant scolaire	1 500
- Camping : sanitaires	2 500
- Camping : volets	2 800
- Maison du patrimoine (audiovisuels)	1 800
- Anc. gendarmerie : local chasseurs + atelier	2 000
- Maison du patrimoine : audiovisuels	5 200
- Anc. gendarmerie : logements sociaux	20 500
- Achat immeuble Carbonnel aux Étiroirs	280 000
ÉQUIPEMENT DU SITE	
- Mise en sécurité béal : vanne Bedos (2e)	2 500
- Mise en lumière de la Porte d'eau (1er)	4 000
- Plaques de rues	3 500
- Calades place de la Halle	3 000
- Sonorisation village	6 000
MATÉRIELS	
- Copieur écoles	2 000
- Ordinateur mairie	1 800
- Vidéoprojecteur	700
- Convecteurs électriques	1 300
- Groupe électrogène	3 800
- Tronçonneuse, débroussailleuse	1 600
- Mobilier salle polyvalente	8 000
- Tondeuse autoportée	
ÉTUDES	
- Cimetière	3 000
- Chemin des Auzines	3 500
- Urbanisme / ZPPAUP	5 000
- Sécurité / PCS (inondations)	1 700
- Dév. Économique / Pôle Savoir-Faire	3 500
VOIRIE	
- Rues et chaussées	11 000
- Pluvial promenade	5 200
ÉLECTRIFICATION	5 000
SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT	
- Redevance du service	Voir état
- Étude schéma diecteur	

IMPÔTS LOCAUX			
	Produits 2011	**Taux 2011**	*Taux 2010*
Taxe d'habitation	154 995	**21,18 %**	*11,76 %*
Foncier non bâti	142 387	**25,79 %**	*25,79 %*
Foncier bâti	37 570	**99,13 %**	*94,54 %*
Taxe CFE (Contribution économique des entreprises)	20 014		
Atténuation de produits 2011	- 68 473		
TOTAL	286 223		

TAUX des REDEVANCES		
Camping Boucocers (tarifs par nuit)	adulte	5,80
	enfant (- de 12 ans)	2,80
	groupe (+ de 20 pers.)	5,00
	électricité	2,80
	forfait auto caravane (1ère nuit)	9,00
Canal d'arrosage Horte mage	prise d'eau par parcelle	12,75
	jardin par m^2	0,12
	friche par m^2	0,12
	verger par m^2	0,02
	vigne par m^2	0,01
Eau et assainissement	compteur et branchement par an	65,00
	redevance eau par m^3	0,556
	redevance assainissement par m^3	0,90
	taxe eau potable par m^3	0,1559
	taxe pollution par m^3	0,21
	taxe modernisation par m^3	0,15
Restaurant scolaire	par repas	3,47
Garderie scolaire	par séquence	1,25
Emplacement brocante	emplacement 4 mètres linéaires	6,50
Emplacement taxi	l'unité	203,62
Terrasses, café, restaurants	d'avril à septembre par m^2	8,00
Terrasses couvertes et fermées	par mois par m^2	4,39

SUBVENTIONS 2011 aux associations lagrassiennes	
ACCA Lagrasse (chasseurs)	800
Amicale des sapeurs pompiers	1 416
Amis de Notre Dame du Carla	400
Amis des orgues	1 500
Anciens combattants de Lagrasse	350
Artkissonn’	2 800
Artkissonn’ (nettoyage)	500
Artkissonn’ (tarif préférentiel lagrassiens)	600
Association amicale féline Lagrasse	600
Association Or	200
Club de tennis	1 000
Club du troisième âge (fonctionnement)	500
Comité des Fêtes	3 400
Coopérative scolaire	2 770
Coopérative scolaire : voyage	2 000
Escapades en terre d’Aude	450
FAOL (CADA)	1 500
F.E.P. (emploi)	7 350
F.E.P. (fonctionnement)	2 443
F.E.P. (carnaval)	260
F.E.P. (animation salle des jeunes)	4 500
Hyménée (aide à la création)	1 000
Hyménée (“Scènes d’enfance”)	500
Hyménée (fonctionnement)	2 000
Lagrasse Football Club	2 800
Office de tourisme (fonctionnement Maison du Patrimoine)	12 145
TOTAL	**53 784**

Les commissions municipales travaillent.

Association Ville et Métiers d'Art

Délégué : Alphonse Snoeck

Compte-rendu de l'atelier technique de "Ville et Métiers d'Art" à Paris le 19 mai 2011

Les participants ont examiné les premiers résultats obtenus par le centre de ressources chargé de mettre en relation les propriétaires de locaux et les artisans désirant se délocaliser dans une de nos communes labellisées.

Présentation d'une synthèse relative à l'enquête sur les relations des villes labellisées avec leur comités départementaux du tourisme.
Comment lier les Villes et Métiers d'Art avec le tourisme.
Une concertation avec l'association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques a rendu ses conclusions le 5 avril dernier.
En ce qui concerne notre département, une amélioration de la communication entre les collectivités et les artisans s'impose.

Présentation de la fédération des maires des villes moyennes (entre 1 500 et 2 000 habitants.)
État des lieux et perspectives d'évolution des supports de communication.

Rappel du problème des métiers d'art rares et orphelins (voire en voie de disparition).
Quelle politique nos communes peuvent-elles proposer pour en assurer non seulement la conservation mais aussi et surtout, la transmission ?
Une association intitulée "Racine Identité de vos Aïeuls" s'est créée en Roussillon.
Elle fut présentée par son président, M. Éric Touron et par Mme Coralie Pailhes, coordinatrice.
Le même sujet a été évoqué par la fédération régionale des métiers d'art d'Alsace ainsi que par l'association "Inffolore de Lorraine.

Enfin, Mme Linda Sadoun, responsable commerciale des Ateliers d'art de France a présenté le prochain salon du patrimoine culturel dont le thème cette année est les patrimoines dans la ville.
Il se tiendra au Carrousel du Louvre du 3 au 6 novembre prochain.

Association Les plus beaux villages de France

Délégué : Alphonse Snoeck

Assemblée générale le 2 avril à Sauveterre-de-Rouergue

Le accueillait le grand rendez-vous annuel (155 villages de moins de 1 000 habitants).
Au programme :
Activité commerçantes et cadre de vie des villages : quels outils pour gérer l'occupation du domaine public ?

Les plus beaux Villages de France : terre d'accueil des métiers d'art ?

L'année 2010 marque le début de la réexpertise systématique des communes. Cette année cela concernera 28 villages. Ils feront l'objet d'une vérification qualité.

En matière de communication, l'association, pour ses trente ans, prépare la nouvelle maquette du guide édité par Reader's Digest. Les missions courantes de promotion internet (site, newsletter) avec traduction en anglais et en italien ainsi que la communication interne (Point Com et extranet) continueront d'être développées.

La grille de mesure du développement des villages créée et testée en 2010, sera appliquée aux 28 villages réexpertisés. Les informations recueillies nourriront ce qui constituera, à terme, un véritable observatoire économique des Plus Beaux Villages De France.
Après le succès des premières journées artisanales organisées en 2009 à Sauveterre-de-Rouergue, une seconde édition verra le jour à Yvoir en Haute-Savoie les 8 et 9 octobre 2011.

L'association participera au festival des Plus Beaux Village de la Terre les 3 et 4 septembre 2011 à Vigoleno et Castell'Arquato (Italie).
À cette occasion, la délégation française rencontrera ses homologues italiens, wallons et japonais pour évoquer notamment l'édition 2012 du festival prévu à Gordes pour les 30 ans de l'association.

Pour célébrer comme il se doit le 30e anniversaire, l'assemblée générale 2012 aura lieu à Collonges-la-Rouge du 30 mars au 1er avril.

Les détails des interventions sont à votre disposition sur : http://newsletters.debussac.com/lt/t_go.php?i=2303&e=NDUxNTY3&l=-http--www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/files/Point_Com_22.pdf

À noter que c'est grâce à l'intervention de la mairie de Lagrasse que la ville de Sauveterre de Rouergue a obtenu le Label de Ville et Métiers d'Art.

Le conseil communautaire



Séance du 28 avril 2011

L'an DEUX MILLE ONZE, le VINGT HUIT AVRIL à 20 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Maisonnade.

Présents : M. Séguy (Arquettes-en-Val), M. Bernède (Caunettes-en-Val), M. Aguilhon (Fajac-en-Val), Mme Feirrera (Labastide-en-Val), MM. Ortéga, Fraisse, Descroix (Lagrasse), M. Joubert (Mayronnes), MM. Andrieu et Ferrié (Montlaur), M. Lacube (Pradelles-en-Val), M. Biscans (Ribaute), M. Taudou (Rieux-en-Val), Mme Rivière (St Martin-des-Puits), M. Maisonnade (St-Pierre-des-Champs), Mme Cavayé (Serviès-en-Val), M. Azaïs et Mme Duchez-Gaguet (Talairan), M. Perallon (Taurize), M. Gérard (Tournissan) Mme Arnaud (Villar-en -Val), M. Arié (Villetritouls).

Secrétaire de séance : Mme Duchez-Gaguet(Talairan))

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie les membres présents.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée.

Au sujet de la vente de la cave Niermans à Montlaur, M. Andrieu, maire de Montlaur, fait remarquer à M. le Président que renseignements pris auprès du président et du directeur de la cave coopérative de Fabrezan, propriétaire du bâtiment, la vente ne serait pas effective. M. le Président précise qu'il n'a pas les mêmes informations et que le sous-seing privé serait à ce jour signé. M. Arié, maire de Villetritouls, confirme les dires de M. le Président, à savoir que le sous-seing privé a bien été signé.

Un tiers des membres en exercice demandent un vote à bulletin secret pour les comptes administratifs et les budgets primitifs.

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2010 - M22 - SERVICE D'AIDE A DOMICILE.

Monsieur le Président indique que le compte administratif 2010 correspond au compte de gestion du trésorier.

Section de fonctionnement :

Dépenses 495 650 €
Recettes 495 650 €

Monsieur le Président rappelle qu'il ne prend pas part au vote, par conséquent Monsieur Joubert, doyen de l'assemblée, est chargé d'organiser le vote et de procéder au dépouillement.

Le compte administratif 2010 est approuvé à la majorité par un vote à bulletin secret : 7 contre et 14 pour.

Le compte de gestion 2010 est approuvé à la majorité par un vote à main levée : 6 contre et 16 pour

BUDGET PRIMITIF 2011 - M22 - SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 9 novembre 2010, le conseil communautaire a approuvé le budget annexe relatif à son service d'aide à domicile. Dans le cadre de la procédure contradictoire avec le service de contrôle des établissements du conseil général de l'Aude, le tarif horaire fixé par le conseil général de l'Aude est de 16,80 € à compter du 1er mars 2011.

Monsieur le Président demande à l'assemblée délibérante d'annuler :

- la délibération du 9 novembre 2010, visée en Préfecture le 2 novembre ;
- le budget annexe M22 du SAD du 9 novembre 2010, visé le 22 novembre ;

et présente un nouveau budget conforme aux directives du conseil général de l'Aude, équilibré à hauteur de 523 400 € en dépenses et en recettes.

Fonctionnement :

Dépenses 523 400 €
Recettes 523 400 €

Monsieur le Président est chargé de procéder au dépouillement.

Le budget primitif 2011 du service d'aide à domicile est approuvé à la majorité par un vote à bulletin secret : 7 contre et 15 pour

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2010 - M14
Section de fonctionnement
Dépenses 710 060,20 €
Recettes 807 978,11 €
Excédent 97 917,91 €

Section d'investissement
Dépenses 347 075,00 €
Recettes 655 236,50 €
Excédent 308 161,50 €
Soit un total cumulé en excédent 406 079,41 €

Monsieur le Président rappelle qu'il ne prend pas part au vote, par conséquent Monsieur Joubert, doyen de l'Assemblée, est chargé d'organiser le vote et de procéder au dépouillement.
Le compte administratif 2010 est approuvé à la majorité par un vote à bulletin secret : 7 contre et 14 pour

Le compte de gestion 2010 est approuvé à la majorité par un vote à main levée : 6 contre et 16 pour

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010
1 087 005,87€ en fonctionnement.
L'affectation du résultat est approuvée à la majorité par un vote à main levée : 6 contre et 16 pour

BUDGET PRIMITIF 2011

	Taux voté	Produit
Taxe d'Habitation	4,45 %	136 215 €
Foncier Bâti	5,20 %	104 780 €
Foncier Non Bâti	9,18 %	29 394 €
Cotisation Foncière des Entreprises	5,27 %	8 053 €

Prélèvement au profit du Fonds National de Garantie des Ressources 45 911€
Vote à main levée approuvé à l'unanimité.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
Taux voté 17 % - Produit 383 397 €
Vote à main levée approuvé à la majorité : 0 contre, 21 pour et 1 abstention

Section de fonctionnement
Dépenses 1 860 698,87 €
Recettes 1 860 698,87 €
Section d'investissement
Dépenses 395 395,51 €
Recettes 395 395,51 €

Monsieur le Président est chargé de procéder au dépouillement.
Le budget primitif principal 2011 est approuvé à la majorité par un vote à bulletin secret : 8 contre et 14 pour

La séance est levée.

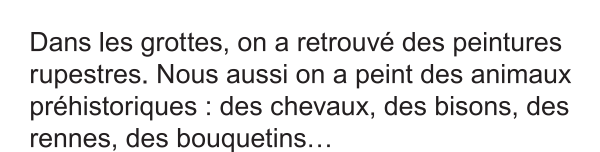
«Les échos liés»

La gazette de l'école communale

Souvenirs du voyage scolaire des CP CE1 en Ariège en mai 2011

Les CE1 lancent des sagaies.

Les hommes préhistoriques se servaient de sagaies et d'un propulseur pour tirer plus loin.



Dans les grottes, on a retrouvé des peintures rupestres. Nous aussi on a peint des animaux préhistoriques : des chevaux, des bisons, des rennes, des bouquetins…



Les hommes préhistoriques ont appris qu'avec une pierre de pyrite et du silex, ils pouvaient faire du feu.





Nous avons marché dans la montagne et pique-niqué au tipi.



Jeudi 26 mai, une journée bien remplie…

Les élèves de la classe de cycle 3 et la maîtresse étaient gonflés à bloc pour cette magnifique journée vélo Lagrasse/Talairan, 24 km au moins, et la rencontre avec Hélène Lachèze …



“ J'ai aimé le vélo, on n'en a pas fait assez, j'étais même pas fatiguée…”

“ Ce qui m'a plu, en vélo, c'est quand on s'est arrêté pour boire, c'est la meilleure chose que j'ai adoré…”

“Le moment que j'ai préféré c'est quand on est entré chez Hélène Lachèze on a vu son atelier avec ses tableaux…”

“ Elle nous a d'abord montré des petits films concernant ses performances : sur ces films, elle s'installe à un endroit dans la rue, puis elle commence à peindre sur une grande toile devant tous les passants…”



“ Quand Hélène nous a montré son atelier, j'ai trouvé que c'était magnifique…”



“L'atelier d'Hélène est magnifique et ses tableaux extraordinaires…”

École



“ Elle peint très bien ; j’ai beaucoup aimé ses tableaux ; sur tous les tableaux il y avait du rouge, du noir et du blanc…”

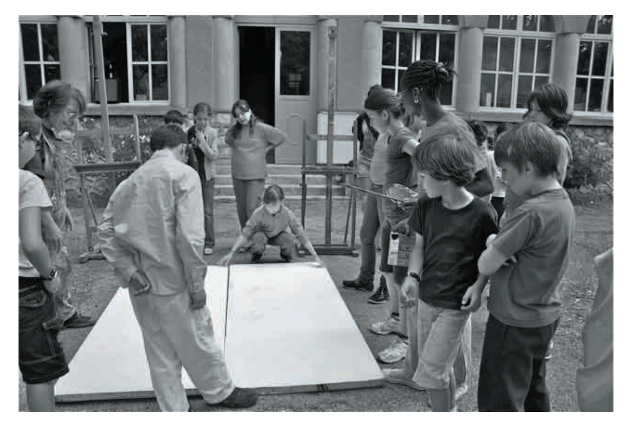


“J’ai bien aimé voir les films de performances d’Hélène…”

“On a beaucoup discuté et on a eu envie de faire quelque chose avec elle…”.

“Le moment que j’ai préféré, c’est quand on est reparti, il n’y avait pas trop d’effort à faire c’était presque que de la descente…”





PERFORMANCE DEVANT L'ÉCOLE

sur la Commune de Paris (étudiée en histoire)
Les élèves de la classe de cycle 3

JEUDI 9 JUIN





14 h 20





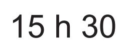












15 h 30



« Le cadavre est à terre et l'idée est debout. » *Victor Hugo*

Les associations





La bibliothèque municipale

L'été a commencé depuis longtemps... Il faut rester à l'abri de la chaleur de l'après-midi et rien ne vaut un livre pour vous accompagner. Les touristes sont là et la bibliothèque est ouverte aussi pour eux (tous les vendredis de 17 à 19 heures).

N'hésitez pas à vous arrêter pour choisir des livres.

Mais n'oubliez pas de les rapporter régulièrement pour qu'un maximum de lecteurs puissent en profiter.

En cas de problèmes d'horaire, vous pouvez les déposer à la mairie ou auprès d'une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Elisabeth Bareil.

Les enfants de l'école maternelle et du centre aéré sont régulièrement venus « lire » à la bibliothèque et souhaitent toujours emporter des livres en partant. Les parents ne doivent pas hésiter à les emmener et à les laisser chercher dans les bacs.

Passez un très bon été, ensoleillé et avec juste assez de pluie pour la vigne

Élisabeth Bareil

Nouvelles du Comité des Fêtes

Le 30 avril dernier le comité des fêtes organisait son traditionnel repas de printemps. Le menu prévu, saucisse grillée au feu de bois accompagnées de lentilles a, semble t-il, ravi une grande majorité de convives et il faut pour cela féliciter les personnes qui ont fait cuire la saucisse car il s'agit là d'un «tour de force» car une telle quantité servie dans un laps de temps très court et chaude dans les assiettes relève de la gageure ! Par ailleurs, le groupe choisi pour l'animation musicale était parfait, ils ont maintenu une ambiance festive et dansante tout au long de la soirée. Nul doute que nous les reverrons. Nous remercions donc tout particulièrement Jacques Joulé, Marcel Raynal, Bernard Blanc pour leur dévouement et nous n'oublions les autres membres du comité qui œuvrent sans compter pour la réussite de ces soirées.

En préparation, les festivités du 13 juillet prochain. Comme nous l'avions annoncé dans un précédent bulletin, cette animation sera organisée différemment des années précédentes. Le lieu et l'organisation ont changé puisque l'animation sera transportée sur le parking du monument aux morts, l'après-midi sera consacrée à des jeux pour enfants (et grands enfants aussi), une animation musicale de rue accompagnera ces jeux jusqu'à la fin d'après-midi où, sur place, les producteurs locaux vous accueilleront pour une dégustation apéritive. Ensuite viendra l'heure du feu d'artifice organisé par la Mairie et pour terminer la soirée un concert aura lieu avec l'orchestre «Swing Spirit». Tout au long de cette journée une buvette sera installée sur place.

Rolland Oulès

Contact : comitedesfetes.lagrasse@gmail.com

Les amis de ND du Carla

Le dimanche 1er mai, la chapelle de ND du Carla ouvrait ses portes pour accueillir ses amis et les fidèles pèlerins d'un jour.

La messe était présidée par l'abbé Jérôme Mayran, aidé des chanoines Louis-Marie et Pierre de l'Abbaye . Comme à son habitude, l'assemblée participait à la célébration en s'unissant aux chants et à la liturgie de cette fête.

Après l'eucharistie, et un dernier chant à la Vierge, les fidèles se dirigeaient en procession vers le calvaire pour la traditionnelle bénédiction des récoltes.

Dés la descente de la croix, les pèlerins se rendaient à la bergerie pour l'apéritif. À midi le président de l'association recevait les élus du canton qui avaient fait le déplacement. On notait la présence de M. Maisonnade, conseiller général, président de la communauté de communes, de M. René Ortéga, maire de Lagrasse, M. Jacques Alquier, premier adjoint, et Mme Chantal Pouytes conseillère municipale. Après quelques mots d'accueil, c'était l'occasion de faire découvrir les derniers travaux d'aménagements effectués par les bénévoles de l'association. Dans le porche, le dernier mur a perdu son enduit de plâtre, afin de faire ressortir les jolies pierre de l'époque romane. C'était en effet un mur de la chapelle primitive. La réouverture d'une porte donnant un accès direct sur l'esplanade. Cette nouvelle ouverture facilitera grandement le service lors des repas organisés autour de la chapelle. M. le Maire de Lagrasse, remerciait l'association et félicitait les bénévoles pour tous les travaux réalisés, nous disant que si nécessaire, il était prêt à nous aider financièrement pour certains travaux, comme la mise en place de vitres colorées aux dernières ouvertures du fond de la chapelle qui sont aujourd'hui fermées par des plaques de polycarbonate. Qu'il avait noté également la révision de la toiture qui laisse apparaître quelques gouttières importantes. M. le conseiller général déclarait apporter comme d'habitude son soutien financier à ces travaux. Chacun ensuite, poursuivaient les conversations chaleureuses qui s'engageaient entre élus et pèlerins d'un jour.

Tandis que nos élus redescendaient vers la plaine, les assistants se dirigeaient vers lieux du repas. Près de 140 convives étaient rassemblés pour le repas champêtre. Le café pour se réchauffer et les bougnettes de Marthe étaient appréciés pour clore ce repas avant de rejoindre chacun son village, ou sa cité.

Régis Mazet

Nos cuisiniers au fourneau



Près de 140 convives avaient pris place sur l'esplanade



Associations

Office de tourisme cantonal



Brèves de l'office du tourisme:

Une petite pensée pour Christelle Redolfi qui après un an passé à l'office du tourisme est partie pour suivre une autre route professionnelle. Elle nous a assuré qu'elle reviendrait à Lagrasse « en touriste ».
Quant à moi, je suis « la nouvelle recrue ». Je m'appelle Marlène Fabre, j'ai pris mes fonctions le 1er avril et c'est moi qui dorénavant vous accueillerai à l'office du tourisme.
Native des Corbières et plus précisément de Serviès-en-Val, après plusieurs années passées en Cerdagne (Pyrénées-Orientales), j'ai souhaité faire un retour aux sources et retrouver mes racines.
Et me voilà donc à Lagrasse ! Quelle chance pour moi puisque je suis dans l'un des plus beaux villages de France.
Je vous rappelle que nous sommes situés à la Maison du Patrimoine qui se visite pendant nos heures d'ouverture et que vous pouvez visionner dans nos locaux un film sur Lagrasse au début du XXe siècle.
Dès le mois de juillet Annette Joly devrait venir en renfort pour assurer l'accueil.
À très bientôt.

Marlène Fabre

Amicale féline de Lagrasse

Nous avons constaté en nous promenant dans le village que de nombreux chats errants causaient des nuisances aux riverains et c'est pourquoi nous avons décidé de créer cette association.

Nous avons rencontré d'autres communes confrontées à ce problème : la solution la plus efficace est la stérilisation systématique des chats sauvages.

La campagne de stérilisation qui a débuté dans le haut du village au mois de mai, devrait dans un premier temps, limiter les désagréments courants tel que : marquage du territoire générant des odeurs nauséabondes, la prolifération et/ou de nouvelles naissances …

Le conseil municipal nous a accordé une subvention pour démarrer notre action. Cet engagement de la mairie nous permettra d'obtenir des subventions des grandes fondations nationales de défense des animaux.

Le rythme des stérilisations se fera au fil des rentrées d'argent.

Nous vous rappelons qu'il convient pour une efficacité maximale de ne pas toucher ou déplacer les cages pièges (qui nous sont aimablement prêtées par des particuliers).

Nous vous informons que les pièges seront posés tous les mardis et jeudis soir. Les personnes qui ont la gentillesse de nourrir les chats errants et sauvages, sont priées de ne pas leur donner à manger ces soirs-là. L'association se chargera de mettre la nourriture à la disposition des autres chats, une fois que les captures auront été effectuées.

Le but de l'association est d'attraper et de stériliser uniquement les chats sauvages. Il est facile de faire la différence entre le comportement d'un chat sauvage et celui d'un chat domestique. Cependant, vous faciliterez notre travail en gardant vos chats à votre domicile les mardis et jeudis soir ou en les identifiant avec un collier.
Nous remercions encore une fois, pour leur aide et leur soutien, M. le Maire et le conseil municipal de Lagrasse.

Patricia Bonutto.

Vous pouvez contacter l'association par courriel : allagrasse@gmail.com

Les amis de la collection Cérès Franco

Corneille « Variations sur les contes de Perrault »



Sachant apprécier la forte expérience de Cérès Franco, la municipalité de Carcassonne décide dès l'hiver 2009, faisant fi de l'habituelle timidité institutionnelle de s'associer aux Monuments Nationaux afin d'organiser un événement commun pour l'été 2010 : Accueillir « La Collection Cérès Franco » au musée des Beaux-Arts et au château comtal du 25 juin au 26 septembre, confiant à sa propriétaire le soin d'une sélection rigoureuse, La fête de vernissage s'est tenue le 25 juin 2010, je remercie les Lagrassiens qui nous ont fait l'amitié d'être présents. Sincère et émouvante fut la reconnaissance de ce parcours de vie libertaire et passionnée. Une vie consacrée dès les années 60 à la découverte et la promotion d'artistes authentiques en tant que critique, galeriste et collectionneuse,

Le musée des Beaux-Arts ouvert tous les jours avec 51 œuvres exposées a reçu 16 737 visiteurs, quant à l'œuvre de Jean- Marie Martin «La Quête du Graal et la mort du roi Arthur » installée en partie, à la bastide, 277 780 visiteurs ont pu la découvrir.

La collection aujourd'hui riche de ses 1 500 œuvres présente sur ses murs des pièces d'art naïf authentiques, des ex-voto, diverses tendances néo-expressionnistes, des représentants de la nouvelle figuration, un ensemble d'œuvres figuratives non académiques largement graphiques et colorées.

Certaines créations peuvent être inspirées comme des réalisations d'enfants par un art qui ne se répète pas, tel l'artiste à la peinture si joyeuse, Corneille, décédé en septembre, chef de file du groupe Cobra, un mouvement artistique qui procédait avec beaucoup de liberté, d'autres créations, peuvent rendre compte des désordres de la pensée sans forcément être dramatiques, d'autres encore sont plus ludiques, voire insolentes, toutes les œuvres de la collection défendent un enthousiasme, une profonde émotion, un engagement sans détour, à l'image de sa créatrice.

Catherine Camusso

La collection est ouverte du 15 juillet à fin août de 15 h à 19 h.
04 68 43 18 16 - 06 08 85 22 84
Accueil au 14 boulevard de la Promenade

Visite de deux sites : 14 boulevard de la Promenade & 12 rue des Remparts

L'entrée est gratuite pour les Lagrassiens.

Groupes sur réservation, se renseigner : catherinecamusso@hotmail.fr



Le Théâtre de l'Hyménée donne rendez-vous :

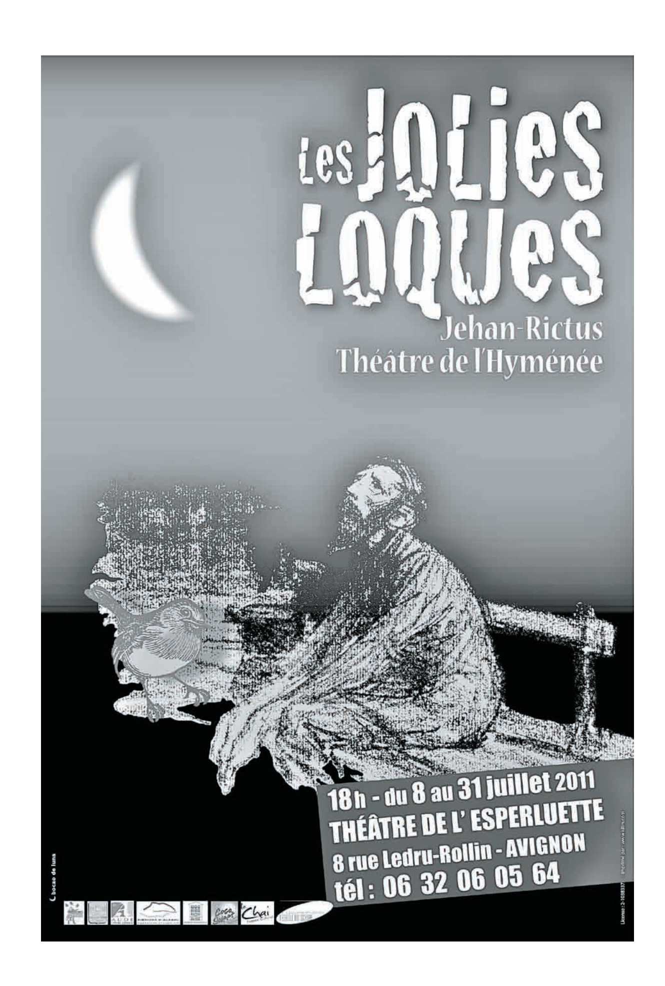
Samedi 18 juin à 21 h. :
« Guiraude et Aymeric » - à Laurac.
Épopée médièvale, historique et populaire – écrite par Alain Calmettes, produite par l'association « Laurac au cœur » dans le cadre de Total Festum, et mise en scène par Antoine Chapelot.

Vendredi 24 juin à 20 h 30 :
l'atelier ados dans « Ce que parler veut dire », farce de Jean Tardieu, au nouveau foyer de Lagrasse. Chapeau et buvette assurés. Avec Zoé, Eva, Léa, Claire, Tiphaine et Lou.

Lundi 27 juin à 20 h 30 : l'atelier adultes du Narbonnais dans « Pot-pourri », saynètes et improvisations, à la salle des fêtes de Vinassan (atelier accueilli par la Maison des Loisirs Vinassanais).

Du 8 au 31 juillet à 18 h : « Les jolies loques », texte de Jehan-Rictus par Antoine Chapelot (jeu) et Philippe Delzers (accordéon), en Avignon, au festival OFF, au théâtre de l'Esperluette (réservations au 06 32 06 05 64).

Samedi 6 août, après-midi : « Le Rictus de Joseph », création - textes lus et joués par Antoine Chapelot et Philippe Delzers au Théâtre de Verdure sur le sentier Delteil pendant le Festival La Deltheillerie à Villar-en-val.



Et après ?
Stages et ateliers reprendront début octobre…
D'ici là, bonnes vacances !

Artkissonn'



LES ABRACADAGRASSES : 12 ANS DÉJÀ !

Depuis 12 ans le même phénomène se produit chaque année au cœur de Lagrasse, des bénévoles toujours très affairés courent partout pendant deux semaines pour mettre sur pied un événement annuel attendu par beaucoup d'entre nous : Le festival des Abracadagrasses..


Solillaquist Of Sound

Nous sommes heureux de vous présenter la douzième édition du festival des découvertes des ABRACADAGRASSES ….


Omar Perry

Au programme : des concerts exceptionnels, découvertes de la scéne française actuelle mais également des artistes venant des quatres coins du globe, Burkina Fasso, États-Unis, Jamaïque, Océan Indien … Et aussi des après-midi en fête, concerts gratuits dés 14 h sur les terrasses, déambulations à pas de géants, des espaces jeux pour les petits et les grands, une guinguette du dimanche à la rivière ... Tout un programme à découvrir en nous rejoignant sur : www.abracadagrasses.fr

Mickaël Guillot

Escapades en terre d'Aude



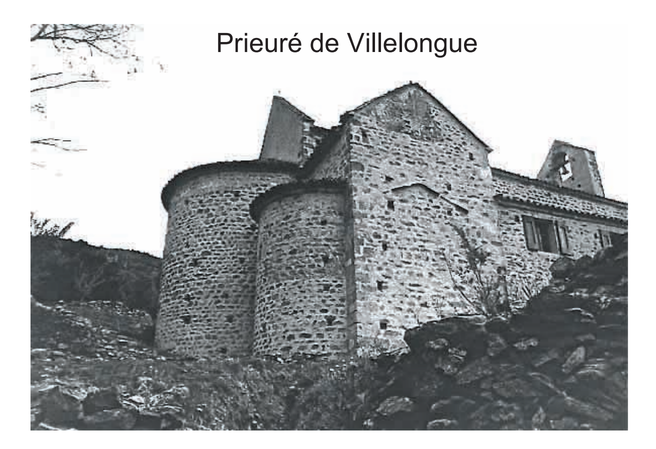
À bientôt pour de nouvelles escapades…avec le programme du 2e semestre 2011
Le lieu de rendez-vous est toujours devant la boulangerie sauf indication contraire.
Co-voiturage avec partage des frais pour les départs de balades hors Lagrasse.

Cécile Lebecel

tél : 04 68 43 12 36 ou courriel : escapades-aude@wanadoo.fr

	BALADE	DIFFICULTÉ	DURÉE	DISTANCE	RV à	ORGANISATION
JUILLET						
3	Mayronnes : La Serre de la Penne Jonquieres	★★ moyen	5 h	12 km	7 h Lagrasse	Cécile Lebecel 04 68 43 12 36
30 & 31	Pic de Rulhe (2783 m)	★★★ Déniv jour 1 : 400m Déniv jour 2 : 600m /- 1000m	j 1 = 2 h j 2 = 7 h		10 h Lagrasse	Jacques Maris 04 68 43 12 04
AOÛT						
14	Sentier « Francis Lastenouse » à Tournissan	★ pour tous Déniv ~ 90 m	3 h	8 km	8 h 30 Tournissan Place village	Les Amis du sentier Francis Lastenouse 04 68 43 10 37
SEPTEMBRE						
4	Assemblée Générale d' Escapades en terre d'Aude					
10	Quintillan	Précisions à venir				Mickael Falguera
17	Gorges d'Héric	Précisions à venir				Mickael Falguera
24 & 25	Module de Base – Lézignan-Corbières avec Patrick Valette, formateur					
OCTOBRE						
1	Peyriac-de-Mer	Précisions à venir				Mickael Falguera
9	Mont Major	★★ moyen	3 h	8 km	9 h Lagrasse	Cécile Lebecel 04 68 43 12 36
15	Rennes-les-Bains	Précisions à venir				Mickael Falguera
23	Matin : La Gardiole	* pour tous	3 h 30	15 km	7 h 45	Jacques Maris 04 68 43 12 04 Prévoir bottes, pique nique, cape de pluie, jumelles (oiseaux)
	AM : Les Aresquiers +ou –les Salins de Frontignan(4km)		2 h 30	10 km.		
NOVEMBRE						
12	Traversée La Frayssinède à Camplong	★★ moyen	4 h	8 km	9 h	Jacques Maris 04 68 43 12 04

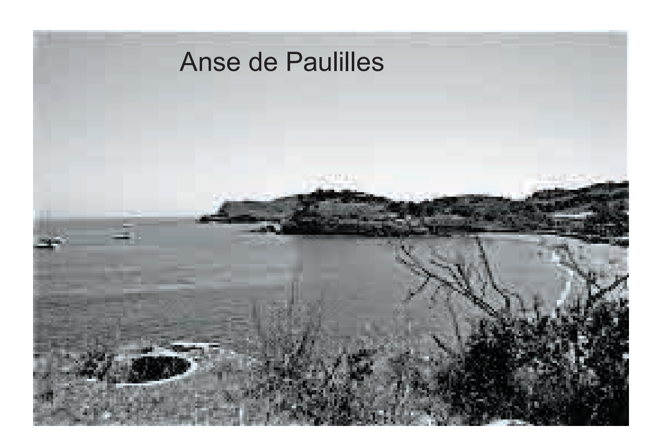
Association Or


Prieuré de Villelongue

Après notre dernier atelier à Lagrasse en mai, nous nous sommes retrouvés pour la plupart dans les Pyrénées-Orientales à Villelongue-dels-Monts pour la troisième édition du week-end Danses et plage, organisé par l'association «jumelle» de nos amies catalanes. Le samedi grisailleux n'a pas fait regretter de rester à l'intérieur pour danser.

En revanche le dimanche a été ensoleillé. Il a permis de faire une magnifique balade sur le sentier des douaniers entre le site de Paulilles et le cap Béar. Certains sont restés lézarder sur la plage où tout le monde s'est retrouvé pour se baigner dans une eau à bonne température.

Ce week-end familial a été très réussi rassemblant petits et grands de Marseille à Toulouse pour les plus lointains.


Anse de Paulilles

Et ensuite ?

RETOUR DE L'ATELIER DÉBUTANTS

Comme nous en avions envie, nous reprenons après l'été, en ayant trouvé de nouveaux moyens.

Cet atelier débutant aura lieu le samedi matin de 10 h à 13 h aux mêmes dates que les ateliers avancés et seront **animés par Catherine de Laet.** Catherine, qui conduit aussi des projets de danse au lycée Lacroix de Narbonne. Elle est plus particulièrement formée pour initier les débutants.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un acquis préalable en danse. L'envie de danser suffit.

Les danses d'Israël sont des danses folkloriques inspirées de tous les folklore du monde où vit la diaspora juive. Vous y trouverez un grand nombre d'influences musicales et de styles. Nous dansons essentiellement en groupe, ronde ou ligne. Il existe des danses de couple aussi, mais les hommes font cruellement défaut. Ils sont donc les bienvenus pour accompagner les 2 ou 3 que nous avons selon les jours...

ET TOUJOURS L'ATELIER AVANCÉS

Pour l'atelier avancés, nous accueillerons une jeune animatrice des PO : Claire Medjadj. Claire comme ses enfants le font aujourd’hui, a joué autour de mes parents qui dansaient et depuis n'a pas arrêté. Nous reverrons aussi notre amie toulousaine Nadine Mulet. Début à 14 h 30.

Dates prévues, les samedis:
10 ou 17 septembre à confimer fin juillet
1er ou 15 octobre à confimer fin juillet
5 novembre
3 décembre

Les samedis se terminent toujours par un repas partagé et une soirée danses pour tous.

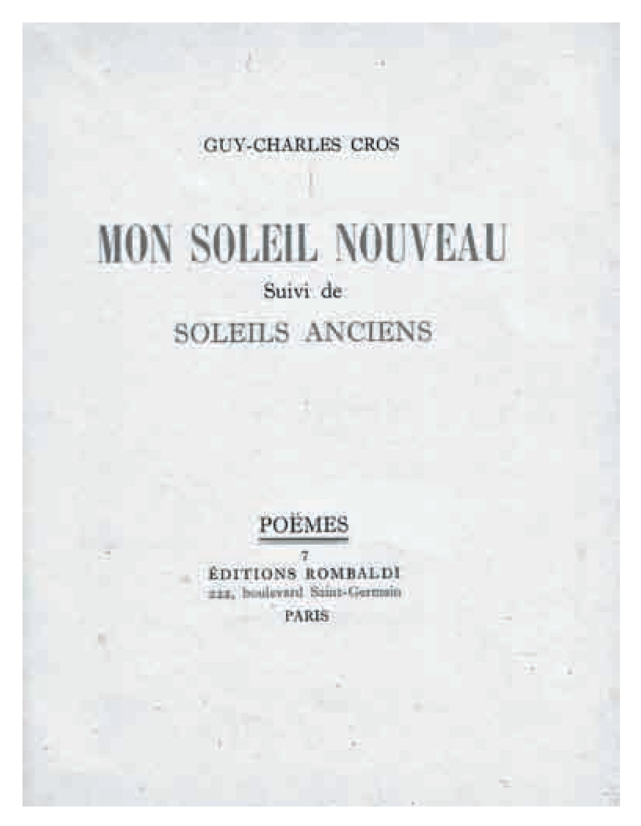
Toutes les informations sont sur :
http://ordanses.moonfruit.fr
04 68 43 15 48

Catherine Ribo et Philippe Descroix

Histoire de la famille Cros

Guy, Mathias, Charles Cros

(1879-1956)



Fils de Charles, il lui ressemblait beaucoup bien que le type hindou soit bien atténué. Il manifeste très jeune de belles dispositions pour l'écriture. Dès l'âge de 7 ans il rédigeait avec son frère René un journal manuscrit le Bec qu'il exhibait aux convives de son père. Tiré à deux exemplaires au prix de un sou, ses seuls clients étaient bien entendu ses parents.

En 1898 il part avec sa mère à Copenhague et revient à Paris à l'automne 1900 pour faire son service militaire. Admis à Polytechnique il fut obligé, orphelin, à abandonner ses études à Paris puis part comme répétiteur en province.

À son retour dans la capitale en 1907, Guy-Charles Cros publie son premier recueil de vers Le soir et le silence. Par la suite plusieurs autres suivront : La fête quotidienne (1912), Pastorales parisiennes (1921), Retour de flamme (1925), Mon soleil nouveau (1946) Avec des mots. Amis des poètes Francis Jammes et Apollinaire, son œuvre fût consacrée par l'Académie française en 1908 ; en 1929 il obtint le prix Moréas et en 1942 le grand prix de la Maison de la poésie. Il fût l'un des membres fondateurs de l'Académie du disque français, président de l'Académie Ronsard et conservateur du musée de la guerre.

Guy-Charles Cros n'eut de cesse de faire admettre la priorité de son père sur Édison comme inventeur du phonographe. « La gloire d'un grand mort ne dépend pas autant qu'on le suppose du caprice des vivants » écrivait-il en commençant une mémorable article du Mercure de France du 1er mai 1927 lors du cinquantenaire de l'invention de son père, article repris par la grande presse et par les commentaires critiques qui s'en suivirent. Toute sa vie il s'employa à faire sortir de l'oubli l'œuvre de Charles Cros par des conférences, articles, émissions radiophoniques. Il est même venu à Lagrasse le 15 août 1955 faire une causerie dans la salle de l'ancien foyer.

Guy-Charles Cros eut trois enfants : Brigitte née en 1927, mariée à un architecte danois vivant à Copenhague, René né en 1931 ancien ingénieur chercheur au CNRS à Marseille et François né en 1936 ancien journaliste à l'AFP à Paris.

En ce qui concerne la descendance des frères de Charles Cros, Henri eut au moins quatre enfants : Jean (1885-1932) qui lui succéda à la manufacture de Sèvres, Jacques et Bernard décédés sans postérité et Marie qui vivait encore en 1956. Antoine, outre Laure et Térence eut Juliette dont la fille Léonilla mariée en première noce avec Lazare Kessel, décédé jeune, et frère de l'écrivain Joseph Kessel de l'Académie française, remariée avec Samuel Druon, était la mère de Maurice Druon, écrivain (Les rois maudits), secrétaire perpétuel de l'Académie française, ancien ministre de la culture décédé en avril 2009 à l'âge de 91 ans.

Charles Cros, poète

Il est difficile de classer la poésie de Charles Cros dans un genre défini. On ne peut la rattacher à aucune école littéraire malgré son amitié avec les grands poètes de sont temps : Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, etc. elle est trop variée. Charles Cros était un indépendant.

C'est dans le salon de Nina, berceau du Parnasse, qu'il fait la connaissance en 1868 avec les Parnassiens qui le reçoivent avec la plus grande méfiance bien que leur revue « Artiste » ait accueilli sa poésie comme un « petit chef-d'œuvre ». En 1869 il y fait paraître son premier poème Nocturne et en 1870 cinq poèmes inédits qui ne parurent pas dans le Coffret de santal et n'ont jamais été repris depuis. Il est à noter que dans l'un d'eux, À une Aveyronnaise, il fait un petit clin d'œil à son Occitanie natale en faisant rythmer dans une strophe écho avec qu'es aquo (Qu'est-ce que c'est en occitan).

Charles Cros est enfin admis à publier, dans le deuxième Parnasse contemporain, deux poèmes qui ne paraîtront qu'en 1871, mais dont la publication dans ce recueil fut sa consécration. Il collabore également à la Parodie et ensuite aux principales parutions littéraires : Paris à l'eau forte, Revue du monde nouveau, Le chat noir, Le Scapin, La Renaissance qui publie son fameux Hareng saur.

Charles Cros estimait avoir sa place parmi les Parnassiens mais cela entraînant des jalousies, il les rejeta ensuite baptisant leur poésie de « prose philologique déplacée » et se rapprocha de Verlaine et de Villers de l'Isle Adam qui ne voulaient pas être embrigadés dans une école et rester libres.

CHARLES CROS, POÈTE



Un jour, il y a déjà longtemps de cela, quelqu'un m'avait prêté les trois volumes du *Parnasse contemporain*. Avec un ennui qui s'était accru de page en page, j'avais lu une lamentable kyrielle de vers trop rimés, d'où rien ne se dégageait, ni pensée, ni cœur, ni âme. Du Mendès, hélas ! du Xavier de Ricard, du Sully-Prudhomme, que sais-je ? un défilé de banalités paradoxales, écrites au métronome, et conçues dans une arrière-boutique d'éditeur. J'allais fermer ce pédagogique recueil, lorsque, par un bonheur dont je me souviens encore, je tombai sur un poème, inattendu, certes, en pareille compagnie, dont le charme douloureux me prit tout à coup, impérieusement et délicieusement. Cela s'appelait *Lento*. L'auteur était Charles Cros. Cette perle suffisait à réhabiliter tout le Parnasse. Une parcelle d'or dans une montagne de quartz. C'est de cette façon que j'ai connu Cros. Je l'ai mieux apprécié ensuite. Admiré serait plus juste.

A travers les innombrables prosodistes et rimeurs dont le succès passager sera l'étonnement des futures critiques, Charles Cros restera, comme un artiste indéniable et comme un poète absolu. Moderniste dans la vérité du terme, il a rendu comme personne, l'aigu et le vrai de la vie heurtée d'à présent. Fantaisiste charmant et attendri dans ces ballades qui s'appellent l'Archet, Gouthieb et tant d'autres, où perce une mélancolie amoureuse à la fois si souriante et si triste, il s'est révélé peintre et grand peintre dans un poème que l'Académie, en une heure de bon sens, a couronné. Cela se nomme *le Fleuve*. L'eau qui coule, tout simplement. Et depuis la source jusqu'à l'embouchure, de la montagne jusqu'à la mer, passent le long des rives, les paysages divers, les villes et les plaines. Le *Fleuve* est un chef-d'œuvre qui ne mourra point. En ce temps où l'on remplace les sentiments par des mots, et le tempérament par des poses, Charles Cros aura eu l'honneur de trancher bravement, par sa personnalité distincte et sans apprêt, sur ses harmonieux et vides confrères. Ses vers d'amour sont incomparables. Le *Lento* dont je parlais tout à l'heure, est une des plaintes les plus belles qu'on ait chantées. La douleur des bonheurs trahis et des amours éteintes y saigne, toute vive, comme dans trois ou quatre grandes œuvres, les plus belles de ce siècle. Le *Lac* de Lamartine, la *Tristesse d'Olympio* de Victor Hugo, le *Souvenir* d'Alfred de Musset et le *Lento* de Charles Cros sont côte à côte dans le génie. Et puisque voici le grand mot prononcé, je le répète comme le seul qui convienne au poète du *Coffret de Santal* : le génie. Il dépasse de cent coudées le simple talent, l'homme qui a touché en maître à ces trois choses : la poésie, la science et l'art. Car Cros est musicien aussi. Il a un étrange instinct des harmonies. Comme Rollinat, comme Dupont, il a mis en musique quelques-uns de ses vers ; et ceux qui l'ont entendu, ont gardé le souvenir de ce bizarre exécutant. Quelque chose à la fois d'italien et de tzigane. De cette nature composite, prime-sautière et réfléchie, pleine de contrastes et sans contradictions, le gros public n'a pas compris grand'chose. Il ne connait de Cros que le facétieux auteur de monologues *le Bilboquet, la Bonne, la Situation, le Hareng-Saur* ; et encore, il suppose que ces éclats de rire sont de M. Coquelin cadet. Bah ! qu'importe tout cela à ce poète ? Il ne se fait pas d'illusion sur la valeur intuitive de ses contemporains ; ne l'a-t-il pas dit lui-même en une strophe où il est tout entier :

Ces gens du café, qui sont-ils ?
J'ai dans des quarts d'heure subtils
Trouvé des choses
Que jamais ils ne comprendront.
Et dédaigneux j'orne mon front
Avec des roses !

LOUIS MARSOLLEAU.

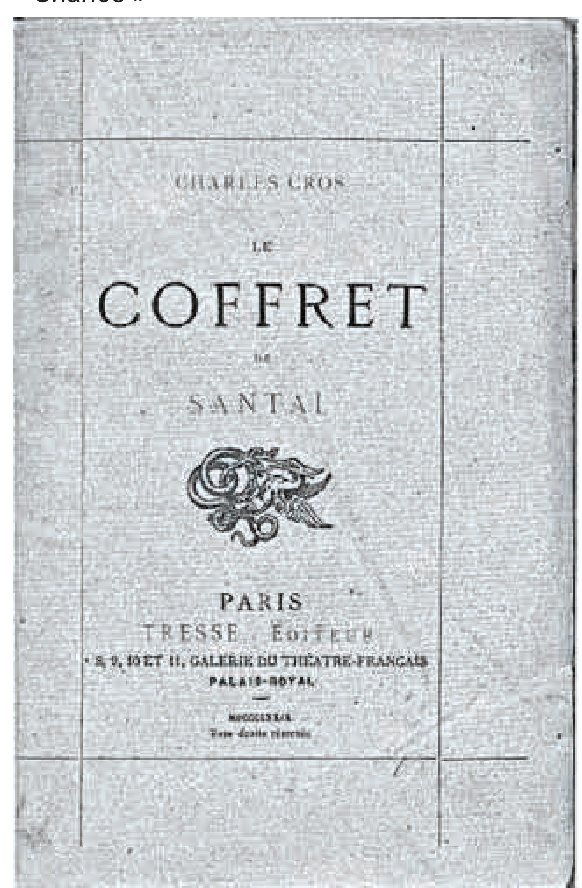


En 1873 paraît l'édition originale du Coffret de santal. Elle présente en pleine page la dédicace :

« *À Nina*
J'offre ce coffret de santal »

suivie sur l'exemplaire personnel de la récipiendaire de quelques vers de la main de Charles :

« *Ton capiteux parfum d'été*
Seul, parmi d'autres, est resté.
Quand on fouille au fond de ce coffre
Sauf quelques fleurs sèches, il n'a
Rien que ne soit à toi, Nina.
Prends-le ; rends fier celui qui l'offre :
Charles »


CHARLES CROS

LE

COFFRET

DE

SANTAL

PARIS
TRESSE, ÉDITEUR
8, 9, 10 ET 11, GALERIE DU THÉÂTRE-FRANÇAIS
PALAIS-ROYAL

Ensuite un sonnet préface et soixante-quatorze poèmes dont huit en prose se succèdent dans cette première édition. La deuxième et définitive édition de 1879 ne comporte plus la dédicace à Nina, la préface en vers a été changée, mais elle est plus complète puisque elle rassemble cent quatorze poèmes.

Au cours du deuxième semestre 1883 Verlaine publie dans la revue Lutèce une série d'articles sur les poètes maudits (Corbières, Richepin, Rimbaud, Baudelaire, Mallarmé) articles qui seront rassemblés ensuite dans une plaquette. Or Charles Cros qui aurait dû en faire partie eu égard à la singularité du Coffret de santal n'y paraît pas. La cause en était des brouilleries entre les deux poètes qui remontaient au séjour de Rimbaud et au fait que Charles avait soutenu Mathilde Verlaine lors de leur séparation. Ils n'étaient pas fâchés, ils s'estimaient mais ils étaient en froid.

Au premier semestre 1886 Charles collabore à la revue La décadence, organe de « l'école symbolique et harmonique » qui ne publia que trois numéros avant de fusionner avec Le Scapin. La nouvelle revue bi-mensuelle qui déclare que « l'école actuelle, celle du symbole, compte quelques suprêmes artistes », annonce la publication prochaine de poèmes de Charles Cros. Malheureusement la misère et la maladie de Charles empêchèrent ces œuvres de paraître. Une fois de plus la malchance le poursuivait puisqu'il faisait partie des poètes qui publiaient dans la revue d'où allait naître le symbolisme qui lui aurait donné la gloire avec l'avant-garde symboliste.

Au cour de l'été 1886, Charles Cros est venu voir sa mère à Lagrasse. Les mauvaises langues prétendaient qu'on le voyait plus souvent au café que dans les rues du village. C'est en effet au Café



national, aujourd'hui disparu, sur la Promenade qu'il écrivit le 29 août 1886 à Achille Rouquet qui venait de fonder à Carcassonne avec Lucien Alquier dit Jean l'Atacien (de Atax l'ancien nom du fleuve Aude) menuisier-poète-musicien de Ribaute, la Revue de l'Aude littéraire et artistique qui deviendra deux ans plus tard la Revue méridionale. Cette revue sera reconnue dans le monde littéraire

puisqu'elle aura comme collaborateurs les plus grands poètes de son temps : François Coppée, J-M de Hérédia, Pierre Loti, Jean Richepin, Tristan Bernard, Verlaine, Mallarmé, Frédéric Mistral. « Je viens de lire le second numéro de votre revue ici, au Café national. » écrit Charles. Puis, il se présente comme l'auteur du Coffret de santal, collaborateur du Parnasse contemporain, auteur des premiers monologues dits par Coquelin Cadet et propose à son correspondant « un petit paquet de vers inédits ». Mais le comité de lecture avec à sa tête un professeur de lettres du lycée refusa les poèmes sous le prétexte qu'ils n'étaient pas assez classiques et qu'ils avaient mauvaise réputation comme ceux de ses amis qu'il fréquentait, les poètes maudits, hommes peu recommandables : Baudelaire et ses Fleurs du mal, Verlaine et ses Fêtes galantes, Rimbaud et sa Saison en enfer, Richepin et sa Chanson de gueux. Et la revue de l'Aude publiait dans son n° 4 sous la rubrique « Œuvres non admises », les titres de celles envoyées par le poète : Indignation, Banalité, Au café, Lilas pour la saison « qu'elles étaient incompréhensibles par endroits ». Quelle dût être la déception de Charles et quelle opinion eut-il des érudits locaux dont le directeur-imprimeur-gérant de la revue, Jean l'Atacien, presque son compatriote qui ignoraient tout de sa personne et de son œuvre si célèbres à Paris alors que sa petite patrie le mettait à l'index ?

L'œuvre poétique de Charles Cros se termine en 1888, l'année de sa mort, par la publication d'un poème édité en une plaquette : La vision du grand canal royal des deux mers (le canal du Midi), repris dans le Collier de griffe au cours duquel il évoque sa province d'origine qu'il n'oublie pas :

Je chante, ô ma patrie, en des vers doux et lents
La ceinture d'azur attachée à tes flancs,
Le liquide chemin de Bordeaux à Narbonne
Qu'abreuvent tour à tour et l'Aude et la Garonne.
et plus loin :
L'olivier c'est la paix ; le bonheur c'est le vin.
Tout est joie à présent, dans ce pays divin.

Rien ne fût donc publié dans la Revue de l'Aude jusqu'à la mort de Charles Cros quand ses rédacteurs comprirent qu'un poète important, assidu des salons littéraires parisiens venait de disparaître et essayèrent de réparer cette grande erreur.

Achille Rouquet, rédacteur en chef inconsolable, a exprimé maintes fois son profond regret de n'avoir rien publié de Cros de son vivant et écrivait dans sa rubrique habituelle du numéro de septembre 1888 : « En terminant notre chronique, nous apprenons la mort du poète Charles Cros, un de nos compatriotes, auquel toute la presse parisienne a consacré des articles nécrologiques. Cet atacien a tenu trop de place dans la littérature contemporaine pour que la Revue de l'Aude ne lui consacre pas une étude spéciale. Elle paraîtrat dans le prochain numéro sous la signature d'Auguste Fourès, accompagné


PREMIÈRE ANNÉE

REVUE DE L'AUDE

PUBLICATION MENSUELLE LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

RÉDACTEUR EN CHEF ACHILLE ROUQUET

1886

6, RUE VICTOR-HUGO, 6 CARCASSONNE

de poésies inédites qu'il nous avait adressées il y a quelque temps. » (Ce quelque temps remontait à fin août 1886 soit deux ans auparavant !)

En octobre 1888 paraît donc l'article nécrologique intitulé « Ceux du Midi ». Ainsi c'est par sa mort que Charles Cros se révèlera chez lui. « Mais qui donc connaissait Charles Cros dans l'Aude ? » s'interroge Achille Rouquet dans ce même numéro de la Revue de l'Aude. « Personne, peut-être peu de gens à coup sûr. C'est que ce n'était qu'un savant, un inventeur, un poète, un fou ! Il ne savait que décrocher les étoiles, voilà pourquoi on passait à côté de lui sans se retourner. Il n'en restera pas

moins une des figures les plus originales et les plus dignes de forcer les portes de la postérité. » (il était temps !)

Cette reconnaissance tardive était accompagnée du premier poème inédit de Charles publié dans cette revue, Indignation, qui a été ensuite repris dans un recueil posthume Le collier de griffes mais amputé des trois derniers quatrains. Son manuscrit a dû être certainement écrit par sa femme car seules la signature et quelques corrections seraient de la main du poète dont l'écriture peu assurée dénoterait la lassitude et les effets de l'alcool.

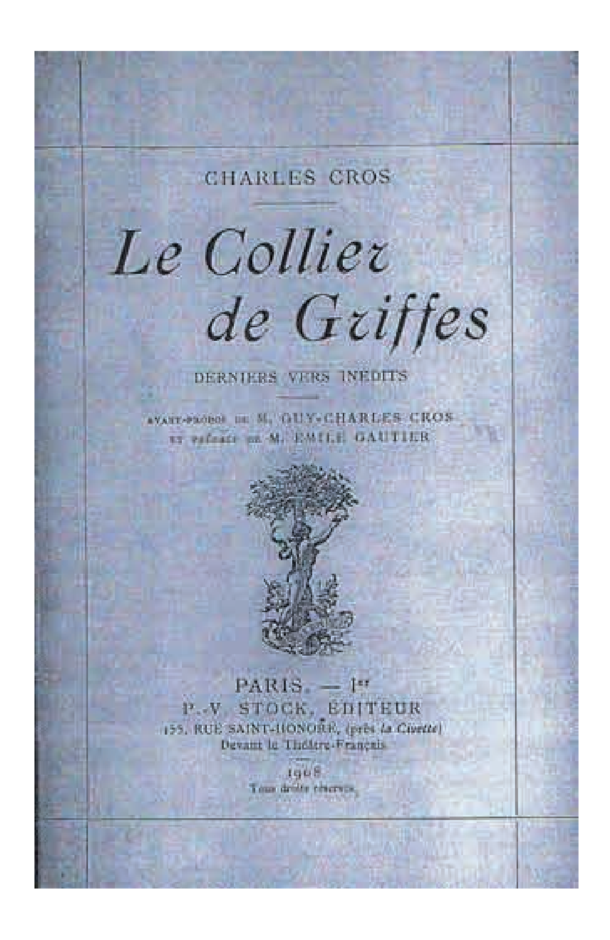
Dans le numéro 12 de décembre 1888, Achille Rouquet, toujours aussi penaud, revient sur sa bévue et rappelle que Charles Cros allait collaborer activement à la Revue méridionale et qu'il avait envoyé cinq ou six poésies inédites (en 1886) et de se lamenter : « C'est une perte qui nous a laissé de profonds regrets. »

Il faut attendre cependant mai 1889 pour que la revue publie « Au café » certainement écrit au café National (doit-on en doute !) sur la Promenade, puis novembre de la même année pour Banalité et avril 1890 pour la publication de Lilas. Tous ces poèmes ont donc été publiés pour la première fois par la Revue méridionale dans laquelle la dernière œuvre de Charles fût Déserteuse mais qui avait déjà paru en avril 1886 dans le Chat noir. Tous ces poèmes furent ensuite publiés dans le Collier de griffes en 1908 par le fils du poète.

Ainsi Charles Cros fit partie des collaborateurs prestigieux de la Revue méridionale avec les plus grands poètes de son temps : Rimbaud, Verlaine, Baudelaire, Richepin, de Hérédia, etc. après sa mort ! Il n'aura pas eu la joie d'avoir été reconnu par les siens de son vivant. Une fois de plus l'ignorance et la malchance l'avaient rattrapé.

Cependant il figurera en 1906 dans l'Anthologie des poètes français contemporains et, tenu aujourd'hui pour un précurseur du surréalisme, Charles Cros fit partie avec Rimbaud, Nouveau, Lautréamont des grands annonciateurs de ce mouvement littéraire avant qu'il ne se révèle. C'est grâce aux surréalistes Breton, Éluard, Aragon qui se réclamèrent de lui en 1923 que Charles Cros a retrouvé sa place dans la poésie française. Enfin, après la deuxième guerre mondiale son œuvre commence à être connue. Sa promotion initiée par les surréalistes ne sera pas due à son introduction dans les programmes scolaires car ignorée de l'Université comme la plupart des nombreux poètes du XIX[e] siècle mais à différentes études et investigations qui se sont succédées reconnaissant la qualité de la poésie de Charles Cros.

Alain Castel


CHARLES CROS

Le Collier de Griffes

DERNIERS VERS INÉDITS

AVANT-PROPOS DE M. GUY-CHARLES CROS
ET PRÉFACE DE M. EMILE GAUTIER

PARIS. — I[er]
P.-V. STOCK, ÉDITEUR
155, RUE SAINT-HONORÉ, (près *la Civette*)
Devant le Théâtre-Français
1908
Tous droits réservés

Histoires locales

MAISON du PATRIMOINE

Un nouvel audio-visuel est installé à la maison du patrimoine, venez le découvrir :
« Lagrasse au début du XXe siècle» basé sur des cartes postales anciennes
Durée du diaporama environ 10 minutes.

Venez découvrir également dans la Maison du Patrimoine les plafonds datant du XVe siècle où des petits panneaux ont été peints représentant des scènes de genre, des personnages, des blasons...
Leur richesse, leur qualité esthétique et leur intérêt historique leur a valu le classement au titre des monuments historiques.

Nouvelles enseignes

- Changement chez les médecins

Dr BANASTIER 04 68 91 83 38 12 Place de la Halle	**Dr POULLET** 04 68 43 15 52 2 bis Bd de la Promenade

- **BIJOUX** Chainmailart
Batista Suzana,
04 68 40 20 09 / 06 79 07 60 69
20 rue Magène
chainmailart@gmail.com

- **LUMINAIRES & BIJOUX** Dogdesign
04 68 65 24 33
11 rue des Deux Ponts
dogdesign@live.fr - www.dog-design.fr

HALTE GARDERIE
123 SOLEIL de TALAIRAN

Accueil des enfants
de 18 mois à 5 ans tous les jours
de 8 h 30 à 17 h jusqu'au 29 juillet 2011
À partir du mois de septembre,
accueil de 8 h à 18 h en continu
du lundi au vendredi
Nous accueillons tous les enfants du canton de Lagrasse.

Contact : Sabine Remond, directrice
Tél : 04 68 44 05 24
Courriel : 123soleil11@free.fr

CENTRE DE LOISIRS

Foyer d'éducation populaire
S'adresser à la mairie
04 68 43 10 05 ou 04 68 43 17 84
Accueil des jeunes
du 11 juillet au 19 août

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
12 juillet et 13 septembre

LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter en 2011, pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune.
Renseignez-vous à l'accueil de la mairie.

- ÉTAT-CIVIL -

Naissances

Luka le 18 mai
chez Pauline Sarda et Jean-Luc Milhavet

Mariam le 31 mai
chez Diana Alieva et Rachid Djamalutdivov

Et en bref ...

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Les enfants et les enseignants de l'école communale, Élisabeth Bareil, Patricia Bonutto, Catherine Camusso, Alain Castel, Marlène Fabre, Mickaël Guillot, Cécile Lebecel, Théâtre de l'Hyménée, Régis Mazet, Rolland Oulès, Catherine Ribo.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Corrections typographiques : Valérie Faelli
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

Revue de presse collectée par
M. & Mme Badiou et Mme Marthe Bernad.
Le classeur avec les articles est à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION
du n° 44 automne 2011
aux alentours du 21 septembre

Réunion de rédaction début août.
Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 août
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

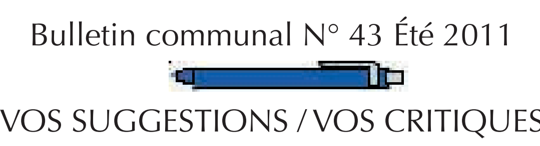
Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	Début mai	**Début août**
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	25 mai	**25 août**
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	du 26 mai au 8 juin	**du 26 août au 8 septembre**
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	du 9 au 14 juin	**du 9 au 14 septembre**
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	du 15 au 19 juin	**du 15 au 19 septembre**
Distribution	21 décembre	21 mars	21 juin	**21 septembre**

Bulletin communal N° 43 Été 2011



VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

Nom et adresse (facultatif)...

....

Lagrasse le ....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.